

<b>Zeitschrift:</b>	Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Stiftung Für das Alter
<b>Band:</b>	43 (1965)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Deux expériences réussies à Genève : Cours de préparation à la retraite et séminaires de personnes âgées
<b>Autor:</b>	Piller, Pierre
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-721981">https://doi.org/10.5169/seals-721981</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

wird und dass durch entsprechende Vorsorge kein einziger Bewerber aus finanziellen Gründen abgewiesen werden musste.

Alle, die am Zustandekommen mitwirkten, freuen sich darüber, dass sich die Bewohner im neuen Heim ganz offensichtlich wohl fühlen.

*Deux expériences réussies à Genève:*

## **Cours de préparation à la retraite et séminaires de personnes âgées**

Au début de l'année, un *cours de préparation à la retraite* a été organisé sous les auspices de l'Hospice général. Il s'adressait au public le plus large. En quatre soirées, huit thèmes furent présentés, suivis chacun d'une discussion libre. Voici l'énoncé de ces thèmes d'après l'affiche publique apposée en ville.

Rester jeunes comment? Dr Junod, psycho-gériatre.

Participation à la vie civique: M. Ed. Ganter, conseiller adm.

Retraite doit égaler sécurité: Mlle Aubert, assistante sociale.

Importance du travail en groupe: Dr Jaeggi, médecin.

Equilibre et jeunesse de cœur: Dr Garrone, psychiatre.

Vie spirituelle: M. l'abbé Bianchi, archiprêtre, M. le pasteur Raynald Martin, directeur du Centre social protestant.

Les loisirs: M. Châtelain, ingénieur.

Joies familiales: M. R. Bonard, Tuteur général adjoint.

La Salle Centrale, lieu de ces séances, vit accourir chaque fois trois cents personnes âgées.

La réalisation mérite donc d'être renouvelée, avec certaines corrections dont l'expérience montre la nécessité. Il y a lieu, entre autres choses, de déterminer un public précis. Il ne s'agit pas, en effet, de donner à ceux qui n'y sont pas encore parvenus, la hantise de la retraite, ni d'éviter de douloureuses constatations à ceux qui n'y trouvent pas les joies espérées, mais de préparer efficacement ceux qui s'en rapprochent et risquent de s'y trouver malheureux.

\*

Au cours de la dernière séance, on a pris les inscriptions pour des *séminaires* destinés aux personnes désireuses d'approfondir certains sujets relatifs à leur condition de personnes âgées. Celles-ci furent convoquées ensuite et vinrent régulièrement, au nombre de quinze environ. Au cours de la première séance, destinée à l'élaboration d'un plan, les participants demandèrent d'ajouter aux

quatre sujets proposés deux autres qui leur semblaient importants. On eut ainsi, dans l'ordre, six exposés: le logement; les loisirs; la santé; le budget; la limite d'âge et les relations parents âgés/ enfant. Chaque sujet était animé par un «spécialiste»: pour le *logement*, outre le directeur de Vessy, M. Thévoz, il y avait un architecte, M. J.-D. Schmitt.

*Pour les loisirs:* le président d'Arts et Loisirs de Genève, M. Morgenthaler avec M. Châtelain.

*Pour la santé:* le Dr Junod, spécialiste.

*Pour le budget:* M. Magnin, directeur de l'Aide cantonale à la vieillesse avec Mlle Assié, diététicienne.

*Pour la limite d'âge:* M. Genoud, syndicaliste.

*Pour la famille:* un jeune couple, M. le professeur et Mme Compagnon, qui donnèrent aux personnes âgées un point de vue original.

L'intérêt porté à ces séances fut grand. Les discussions s'y révélèrent franches et ouvertes. Ce n'est pas seulement le plaisir de se retrouver entre personnes dont la plupart ne se connaissaient pas auparavant, mais surtout le désir d'approfondir les sujets et d'arriver à des solutions concrètes qui incitèrent les participants à demander, en plus des six séances, deux autres soirées supplémentaires sur des thèmes dont l'un est nouveau, l'autre pas entièrement exploré. Cette demande sera exaucée au cours de l'année 1965.

Pratiquement, ces séminaires ont eu un prolongement dans l'action de Noël. Plusieurs participants sont allés trouver des isolés pour leur remettre, de la part de l'Hospice général, des cadeaux bienvenus et surtout leur faire sentir un peu d'amitié. Ce geste a été apprécié partout.

Si les séminaires n'ont pas été annoncés publiquement (aucune propagande n'a été faite à leur endroit), c'est parce que l'expérience était nouvelle et qu'on voulait éviter la présence de curieux. Il semble cependant qu'à l'avenir on puisse les organiser d'une façon plus large. La question se posera de trouver des locaux et des animateurs en nombre suffisant.

\*

L'intérêt porté à ces deux réalisations est évident: il faut continuer à orienter les personnes âgées sur les possibilités offertes à qui sait préparer sa retraite et, lorsqu'elles y sont parvenues, les mettre en contact pour qu'elles résolvent ensemble leurs problèmes.